

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04365

Numéro SIREN : 501 565 568

Nom ou dénomination : 2i Portage

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/024046

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>7 IMPASSE ALARIC II</b>		31000 TOULOUSE						
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <b>5 0 1 5 6 5 5 6 8 0 0 0 2 6</b>								
		Exercice N, clos le, <b>31122021</b>						
		N-1 <b>31122020</b>						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	74 522	27 243	47 279	35 635
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	56 355	31 413	24 942	30 577
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	500	250	250	375
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	76 022	41 346	34 676	43 136
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	188		188	188
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	4 592		4 592	4 592	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>212 179</b>	<b>100 252</b>	<b>111 927</b>	<b>114 504</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				2 736
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	3 524 749	133 120	3 391 629	2 445 968
		Autres créances (3)	BZ	CA	329 652		329 652	80 423
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	931 687		931 687	1 164 554	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	13 666		13 666	16 245	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>4 799 754</b>	<b>133 120</b>	<b>4 666 634</b>	<b>3 709 926</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>5 011 933</b>	<b>233 372</b>	<b>4 778 561</b>	<b>3 824 430</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

*Certifié conforme à l'original*

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2I PORTAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 9 000 ..... )	DA	9 000	9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	900	900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	117 714	68 226
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>19 604</b>	<b>142 488</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>147 219</b>	<b>220 614</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	37 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>37 000</b>	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	843 449	1 036 318
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	1 265	2 317
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	390 398	163 063
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 283 376	2 373 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	75 854	27 076
	Produits constatés d'avance (4)	EB		2 000
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>4 594 342</b>	<b>3 603 815</b>
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>4 778 561</b>	<b>3 824 430</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 044 349	3 603 815	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	13 960 438	1 489 300	15 449 738
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	FK	FL	<b>15 449 738</b>	<b>13 300 443</b>	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	878		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	49 186	31 121	
	Autres produits (1) (11)			FQ	162	198	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	<b>15 499 963</b>	<b>13 331 761</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 205 945	1 352 647	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	341 058	381 980	
	Salaires et traitements *			FY	9 079 712	7 836 703	
	Charges sociales (10)			FZ	3 743 326	3 517 832	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	33 410	22 509
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	10 266	7 064
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	37 000		
	Autres charges (12)			GE	20 166	18 898	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	<b>15 470 883</b>	<b>13 137 633</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>29 080</b>	<b>194 128</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	866		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	<b>866</b>			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 521	5 004	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	<b>3 521</b>	<b>5 004</b>		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>(2 655)</b>	<b>(5 004)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>26 425</b>	<b>189 124</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2I PORTAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	955	10 046
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>955</b>	<b>10 046</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	670	500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>670</b>	<b>500</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>284</b>	<b>9 546</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 105	56 182
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>15 501 784</b>	<b>13 341 808</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>15 482 179</b>	<b>13 199 319</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>19 604</b>	<b>142 488</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	866	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	328	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	49 186	7 265
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	20 150	18 315	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Régularisation compte de tiers	Charges exceptionnelles		955	
Régularisation charges de personnel		670		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2I PORTAGE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	<b>44 530</b>	KE		KF	<b>29 993</b>		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants L9 ]			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants M1 ]			KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Composants M2 ]		KP	56 355	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]		KS	500	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	48 088	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	27 094	LC		LD	840		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	<b>TOTAL III</b>				LN	<b>132 036</b>	LO		LP	<b>840</b>		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P	188	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 592	1U		1V				
<b>TOTAL IV</b>				LQ	<b>4 780</b>	LR		LS				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	<b>181 346</b>	ØH		ØJ	<b>30 833</b>			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	<b>74 522</b>	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	56 355	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	500	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	48 088	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	27 934	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
<b>TOTAL III</b>				IY		NG		NH	<b>132 876</b>	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	188	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	4 592	2G	
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ		NK	<b>4 780</b>	2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK		ØL	<b>212 179</b>	ØM		

Exercice N clos le : 31 | 12 | 20 | 21

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : **SAS 2I PORTAGE** Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**
**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	8 894	PF	18 348	PG		PH	27 243
<b>TOTAL I</b>		RK	<b>8 894</b>	RM	<b>18 348</b>	RN		RO	<b>27 243</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	25 777	PW	5 635	PX		PY	31 413
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	125	QA	125	QB		QC	250
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 863	QE	3 885	QF		QG	21 748
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 182	QM	5 416	QN		QO	19 598
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL II</b>	QU	<b>57 948</b>	QV	<b>15 061</b>	QW		QX	<b>73 009</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>66 842</b>	ØP	<b>33 410</b>	ØQ		ØR	<b>100 252</b>
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations					SP		SR		

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>					Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	37 000		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	37 000	TW	TX	37 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	122 854	6U	10 266	6V	133 120	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	122 854	TY	10 266	TZ	UA	133 120
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	122 854	UB	47 266	UC	UD	170 120
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	47 266	UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>				Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>		<b>ETAT DES CREANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	4 592	UV	UW	4 592	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Clients douteux ou litigieux		VA	106 089		106 089		
	Autres créances clients		UX	3 418 660		3 418 660		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 430		4 430		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	46 107		46 107	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	69 154		69 154	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	208 420		208 420		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 541		1 541		
	Charges constatées d'avance		VS	13 666		13 666		
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>3 872 659</b>	VU	<b>3 868 067</b>	VV
<b>RENOIS</b>	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
			VF					
<b>CADRE B</b>		<b>ETAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	843 449	293 456	549 993		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	390 398		390 398			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 365 503		1 365 503			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	906 123		906 123			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	823 904		823 904		
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	187 846		187 846		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	1 265		1 265			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	75 854		75 854			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>4 594 342</b>	VZ	<b>4 044 349</b>	<b>549 993</b>	
<b>RENOIS</b>	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	295	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	192 405	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122021</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA <b>19 604</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE <b>102</b>				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	102				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 <b>7 105</b>					
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7					
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
<b>TOTAL I</b>						WR <b>26 811</b>					
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A							WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									WB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY				
	Majoration d'amortissement *						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB	
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2					
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI <b>26 811</b>		XH			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN <b>26 811</b>		XO <b>0</b>			

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2I PORTAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 21 PORTAGE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD	49 488					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	142 488		Dividendes		ZE	93 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>142 488</b>		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG						
					<b>TOTAL II</b>		<b>142 488</b>						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	108 068	23 118			
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété				J8	2 300		XQ	2 837	42 531			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	2 482	141 584			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	1 092 146	118 373			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				ES			ST	1 000 412	1 027 040			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	<b>2 205 945</b>	<b>1 352 647</b>			
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	100 287	168 771		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	240 771	213 209		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	<b>341 058</b>	<b>381 980</b>		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	2 678 723	2 375 043			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	277 193	168 372			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *							ØB	8 630 977				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1,17 %	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	26 811	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
		⊖	⊖	⊖	⊖	⊖	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				⊖	⊖	⊖	
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			( A )	( B )	( C )		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : **SAS 2I PORTAGE** Néant \*

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.  
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2I PORTAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012021</b>		et clos le : <b>31122021</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	203	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	15 449 738	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>		OX	<b>15 449 738</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	162	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	27 953	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>		OM	<b>28 115</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	111 189	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 091 920	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	492	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	20 166	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>		OJ	<b>2 223 767</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b> <b>13 254 086</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	13 254 086
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	15 449 738	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	203	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	21 348 876	
Période de référence	GY	01/01/2021	GZ 31/12/2021
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|1**

N° SIRET **5|0|1|5|6|5|5|6|8|0|0|0|2|6**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2I PORTAGE**

ADRESSE ( voie ) **7 IMPASSE ALARIC II**

CODE POSTAL **31000** VILLE **TOULOUSE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 **1**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 **90**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique **SAS** Dénomination **2IGROUP**  
 N° SIREN (si société établie en France) **844197517** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **90**  
 Adresse : N° **7** Voie **IMPASSE ALARIC II**  
 Code postal **31000** Commune **TOULOUSE** Pays **FRANCE**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

 1  0 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1

N° SIRET 5 0 1 5 6 5 5 6 8 0 0 0 2 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2I PORTAGE**

ADRESSE ( voie ) **7 IMPASSE ALARIC II**

CODE POSTAL **31000** VILLE **TOULOUSE**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## **2I Portage**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 9 000 euros  
Siège social : 7 impasse Alaric II – 31000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 501 565 568

### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le Trente juin,  
A quatorze heures,

La société 2I GROUP, Société par actions simplifiée au capital de 67 000 euros, ayant son siège social 7 impasse Alaric II - 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 844 197 517, représentée Monsieur Henry VINCENT,

Associée unique de la société 2I Portage.

En présence de Monsieur Henry VINCENT, Dirigeant non associé de la société et de la société ACG AUDIT CONSULTING GROUP, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **I – A préalablement exposé ce qui suit :**

La Société 2IGROUP, Associée unique et Présidente, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, le rapport de gestion de la Présidente et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique, qui déclare en avoir pris connaissance.

#### **II – A pris les décisions suivantes :**

- Rapport de gestion de la Présidente
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente
- Approbation des charges non déductibles fiscalement
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Rémunération du Président
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 102 euros ainsi que l'impôt correspondant de 29 euros.

## DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 19 604.43 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 10 000.00 euros  
(Soit 111.11 euros par action)
- Au compte « autres réserves » 9 604.43 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI	Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI
31/12/2018	183 844.22 euros	-	183 844.22 euros
31/12/2019	140 895.00 euros	-	140 895.00 euros
31/12/2020	93 000.00 euros	-	93 000.00 euros

## TROISIEME DECISION

L'associée unique approuve les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce pour l'exercice écoulé telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de gestion de la Présidente :

- Il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie en date du 2 août 2019 entre la société 2IGROUP et ses filiales et qui encadre entre elles les flux financiers. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin d'intégrer la société TALORIG, société acquise au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et de modifier l'article 4 précisant la limite des opérations.

HV

- Une convention d'animation et de prestations de services a été mise en place en date du 1<sup>er</sup>/01/2021, entre la société 2IGROUP et ses filiales, les sociétés STAFF ATLANTIC et STAFF ATLANTIC FORMATION ont été intégrées à cette convention en date du 05/10/2021 lors de la cession d'actions, le montant facturé par la société 2IGROUP à 2I PORTAGE au titre de l'exercice 2021 s'élève à 616 394 euros.
- Une convention de marque a été mise en place en date du 1<sup>er</sup>/01/2021 entre la société 2IGROUP et ses filiales, les sociétés STAFF ATLANTIC et STAFF ATLANTIC FORMATION ont été intégrées à cette convention en date du 05/10/2021 lors de la cession d'actions, le montant facturé par 2IGROUP à 2I PORTAGE au titre de l'exercice 2021 s'élève à 185 397 euros.
- Monsieur Henry Vincent, Dirigeant non associé détient un compte courant au sein des comptes de la société pour un montant de 295 euros, ce compte courant n'a fait l'objet d'aucune rémunération sur l'exercice
- La société 2IGROUP, associée unique détient un compte courant au sein des comptes de la société pour un montant de 970 euros, ce compte courant n'a fait l'objet d'aucune rémunération sur l'exercice

#### **QUATRIEME DECISION**


L'associée unique constate et ratifie en tant que besoin la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à la Société 2IGROUP, au titre de son mandat de Présidente de la Société, s'élevant à 195 600 euros brut.

#### **CINQUIEME DECISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**P/La société 2I GROUP**  
Associée unique et Présidente  
Représentée par M. Henry VINCENT



## **2I Portage**

Société par actions simplifiée

Au capital de 9 000 euros

Siège social : 7 impasse Alaric II – 31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 501 565 568

### **RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**La Société ZIGROUP, Associée unique et Présidente de la Société 2I Portage**, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Situation et évolution de la société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2021, l'activité de la société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 449 738 euros contre 13 300 443 euros lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 16 % environ. Les charges d'exploitation se sont élevées à 15 470 883 euros et le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 19 604 euros contre un bénéfice de 142 488 euros au titre de l'exercice précédent soit une baisse de 86 %.

#### **Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2021 date de clôture du dernier exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

#### **Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **Evolution prévisible et perspective d'avenir**

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de poursuivre le développement de notre activité en augmentant notre chiffre d'affaires tout en maîtrisant nos charges d'exploitation afin de dégager un résultat bénéficiaire en hausse.

## **RESULTAT – AFFECTATION**

### **Examen des comptes et résultats**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 449 738 euros contre 13 300 443 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 50 226 euros contre 31 319 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 205 945 euros contre 1 352 647 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 341 058 euros contre 381 980 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 9 079 712 euros contre 7 836 703 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 3 743 326 euros contre 3 517 832 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 252 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 80 676 euros contre 29 573 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 20 166 euros contre 18 898 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 15 470 883 euros contre 13 137 633 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 29 080 euros contre 194 128 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 2 655 euros (négatif de 5 004 euros sur l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 26 425 euros contre 189 124 euros pour l'exercice précédent.

Tenant compte du résultat exceptionnel de 284 euros (9 546 euros lors de l'exercice précédent), d'un impôt sur les sociétés de 7 105 euros (56 182 lors de l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 19 604 euros contre un bénéfice de 142 488 euros au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 86.24 %.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 4 778 561 euros contre 3 824 430 euros pour l'exercice précédent.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 19 604 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de 19 604 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 10 000.00 euros  
(Soit 111.11 euros par action)
- Au compte « autres réserves » 9604.43 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI	Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI
31/12/2018	183 844.22 euros	-	183 844.22 euros
31/12/2019	140 895.00 euros	-	140 895.00 euros
31/12/2020	93 000.00 euros	-	93 000.00 euros

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 102 euros ainsi que l'impôt correspondant de 29 euros.

HV

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, nous vous demanderons d'approuver les conventions suivantes :

- Il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie en date du 2 aout 2019 entre la société 2IGROUP et ses filiales et qui encadre entre elles les flux financiers. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin d'intégrer la société TALORIG, société acquise au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et de modifier l'article 4 précisant la limite des opérations.
- Une convention d'animation et de prestations de services a été mise en place en date du 1<sup>er</sup>/01/2021, entre la société 2IGROUP et ses filiales, les sociétés STAFF ATLANTIC et STAFF ATLANTIC FORMATION ont été intégrées à cette convention en date du 05/10/2021 lors de la cession d'actions, le montant facturé par la société 2IGROUP à 2I PORTAGE au titre de l'exercice 2021 s'élève à 616 394 euros.
- Une convention de marque a été mise en place en date du 1<sup>er</sup>/01/2021 entre la société 2IGROUP et ses filiales, les sociétés STAFF ATLANTIC et STAFF ATLANTIC FORMATION ont été intégrées à cette convention en date du 05/10/2021 lors de la cession d'actions, le montant facturé par 2IGROUP à 2I PORTAGE au titre de l'exercice 2021 s'élève à 185 397 euros.
- Monsieur Henry Vincent, Dirigeant non associé détient un compte courant au sein des comptes de la société pour un montant de 295 euros, ce compte courant n'a fait l'objet d'aucune rémunération sur l'exercice
- La société 2IGROUP, associée unique détient un compte courant au sein des comptes de la société pour un montant de 970 euros, ce compte courant n'a fait l'objet d'aucune rémunération sur l'exercice

## **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

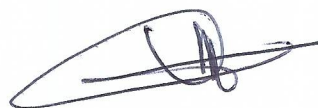
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration. Pour rappel le Commissaire aux Comptes a été nommé le 29 juillet 2018.

La Présidente rappelle que Monsieur Henry VINCENT a démissionné de ses fonctions de Président au 31 décembre 2020, la Société 2IGROUP a été nommé en remplacement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée illimitée.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

**La Société 2IGROUP**  
**Présidente**  
**Représentée par M. Henry VINCENT**





AUDIT  
CONSULTING  
GROUP

**Commissariat aux comptes**

**2i PORTAGE**

Sas Au Capital De 9 000 €

7 Rue Alaric II

31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 501 565 568

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**



AUDIT  
CONSULTING  
GROUP

Commissariat aux comptes

## **SAS 2I PORTAGE**

S.A.S. au capital de 9 000 €

7 rue Alaric II

31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 501 565 568

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2021*

A l'associé unique,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 29 juillet 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. 2I PORTAGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S. 2I PORTAGE à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons plus particulièrement examiné :

- Rapprochement, justification et contrôle de cohérence de la masse salariale avec les éléments issus de la paie ;
- Analyse des dépréciations des créances clients.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.S. 2I PORTAGE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 07/06/2022

**ACG - AUDIT CONSULTING GROUP**

**Jean CHÈNEBEAU**  
Commissaire aux comptes

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	74 522	27 243	47 279	35 635
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	56 355	31 413	24 942	30 577
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	500	250	250	375
	Autres immobilisations corporelles	76 022	41 346	34 676	43 136
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	188		188	188	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 592		4 592	4 592	
TOTAL (II)		212 179	100 252	111 927	114 504
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 736
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 524 749	133 120	3 391 629	2 445 968
	Autres créances	329 652		329 652	80 423
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	931 687		931 687	1 164 554	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 666		13 666	16 245
	TOTAL (III)	4 799 754	133 120	4 666 634	3 709 926
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 011 933	233 372	4 778 561	3 824 430
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					4 592
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	9 000	9 000
	RESERVES		
	Réserve légale	900	900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	117 714	68 276
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	19 604	142 488
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
		<b>Total des capitaux propres</b>	<b>147 219</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	37 000	
	<b>Total des provisions</b>	<b>37 000</b>	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	843 449	1 036 318
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 265	2 317
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 398	163 063
	Dettes fiscales et sociales	3 283 376	2 373 041
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	75 854	27 076	
	Produits constatés d'avance (1)		2 000
	<b>Total des dettes</b>	<b>4 594 342</b>	<b>3 603 815</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 778 561</b>	<b>3 824 430</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	19 604,43	142 488,44
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 044 349	3 603 815
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat 1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	13 960 438	1 489 300	15 449 738	13 300 443
	Montant net du chiffre d'affaires	13 960 438	1 489 300	15 449 738	13 300 443
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			878	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			49 186	31 121
	Autres produits			162	198
Total des produits d'exploitation (1)				15 499 963	13 331 761
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 205 945	1 352 647
	Impôts, taxes et versements assimilés			341 058	381 980
	Salaires et traitements			9 079 712	7 836 703
	Charges sociales du personnel			3 743 326	3 517 832
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			33 410	22 509
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			10 266	7 064	
Dotations aux provisions			37 000		
Autres charges			20 166	18 898	
Total des charges d'exploitation (2)				15 470 883	13 137 633
RESULTAT D'EXPLOITATION				29 080	194 128

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 080	194 128
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	866	
	Total des produits financiers	866	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 521	5 004
	Total des charges financières	3 521	5 004
RESULTAT FINANCIER		(2 655)	(5 004)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		26 425	189 124
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	955	10 046
	Total des produits exceptionnels	955	10 046
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	670	500
	Total des charges exceptionnelles	670	500
RESULTAT EXCEPTIONNEL		284	9 546
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		7 105	56 182
TOTAL DES PRODUITS		15 501 784	13 341 808
TOTAL DES CHARGES		15 482 179	13 199 319
RESULTAT DE L'EXERCICE		19 604	142 488
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		866	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		328	

## Etats financiers au 31/12/2021

---

## Annexes

---

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 778 561 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 15 501 784 euros** et un total **charges de 15 482 179 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 19 604 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et Méthodes Comptables

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	44 530		29 993			74 522
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>44 530</b>		<b>29 993</b>			<b>74 522</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	56 355					56 355
Instal technique, matériel outillage industriels	500					500
Instal., agencement, aménagement divers	48 088					48 088
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	27 094		840			27 934
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>132 036</b>		<b>840</b>			<b>132 876</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	188					188
Prêts et autres immobilisations financières	4 592					4 592
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4 780</b>					<b>4 780</b>
<b>TOTAL</b>	<b>181 346</b>		<b>30 833</b>			<b>212 179</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 894	18 348		27 243
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 894</b>	<b>18 348</b>		<b>27 243</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	25 777	5 635		31 413
Instal technique, matériel outillage industriels	125	125		250
Autres Instal., agencement, aménagement divers	17 863	3 885		21 748
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	14 182	5 416		19 598
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>57 948</b>	<b>15 061</b>		<b>73 009</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66 842</b>	<b>33 410</b>		<b>100 252</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, Informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Debut exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		37 000		37 000
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>37 000</b>		<b>37 000</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	122 854	10 266		133 120
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>122 854</b>	<b>10 266</b>		<b>133 120</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>122 854</b>	<b>47 266</b>		<b>170 120</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		47 266		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Charges à payer (avec détail)

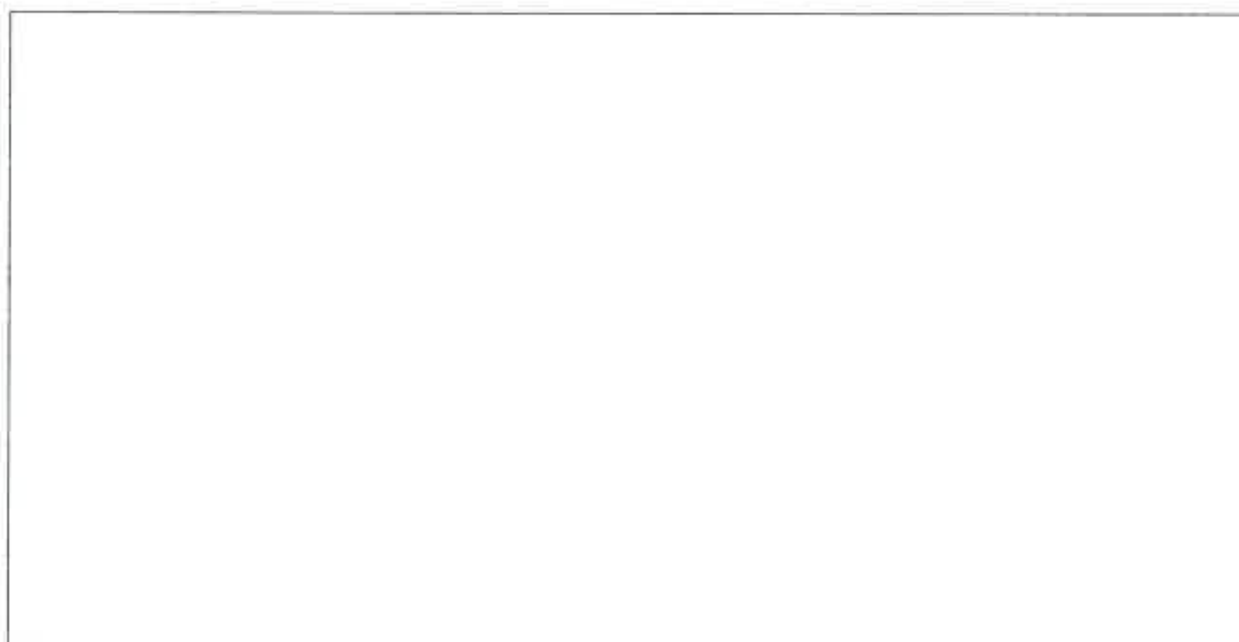
	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	438	1 903	(1 464)	-76,97
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 986	79 477	85 509	107,5
Dettes fiscales et sociales	1 033 328	764 428	268 899	35,18
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	43 000	3 464	39 536	N/S
<b>TOTAL</b>	<b>1 241 752</b>	<b>849 273</b>	<b>392 479</b>	<b>46,21</b>

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	51 600	2 520	49 080	N/S
Autres créances		294	(294)	100,0
TOTAL	51 600	2 814	48 786	N/S

## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	13 666	16 245	(2 579) -15,87
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	13 666	16 245	(2 579) -15,87



## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 592		4 592
	Clients douteux ou litigieux	106 089	106 089	
	Autres créances clients	3 418 660	3 418 660	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 430	4 430	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	46 107	46 107	
	Taxes sur la valeur ajoutée	69 154	69 154	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	208 420	208 420	
	Débiteurs divers	1 541	1 541	
	Charges constatées d'avances	13 666	13 666	
TOTAL DES CREANCES		3 872 659	3 868 067	4 592
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	843 449	793 456	549 993	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	390 398	390 398		
	Personnel et comptes rattachés	1 365 503	1 365 503		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	906 123	906 123		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	823 904	823 904		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	187 846	187 846		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 265	1 265		
	Autres dettes	75 854	75 854		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 594 342	4 044 349	549 993	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	192 405			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	295			

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%

<b>Audit</b>							
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés							
<b>Emetteur</b>	6 000	9 212	100,00	100,00			
Filiales intégrées globalement							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes							
<b>Emetteur</b>							
Filiales intégrées globalement							
<b>Sous-total</b>	6 000	9 212	100,00	100,00			
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement							
Juridique, fiscal, social							
Autres							
<b>Sous-total</b>							
<b>TOTAL</b>	6 000	9 212	100,00	100,00			

--	--	--	--	--	--	--	--

# Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTIS SOCIALES	Du capital social début exercice		90,00	100,0000	9 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		90,00	100,0000	9 000,00